

Mission 11

APPUI AUX COLLECTIVITES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LEURS TERRITOIRES

Des missions d'expertise et d'aide à la décision des acteurs de l'intérêt public

Un champ de mission large

- Nos interventions vont d'une analyse globale de l'économie des territoires à la compréhension de sujets plus ciblés selon les attentes des élus.
- Nous établissons ensemble les contours de vos besoins et établissons un diagnostic économique et/ou social. Ce travail s'accompagne de l'élaboration de préconisations et éventuellement du suivi dans leur mise en œuvre.
- Notre démarche se veut prospective et volontaire.

Vos questions / Nos réponses

- **Quels sont les secteurs d'activité et les entreprises en présence sur mon territoire ? Quels sont les perspectives d'avenir ? Quelle évolution de l'emploi sur notre territoire ?**
 - Nous établissons une cartographie des secteurs et des entreprises implantées sur le territoire. Nous évaluons les enjeux financiers et stratégiques de ces entreprises et les conséquences sociales (emploi sur le bassin, besoin en compétences des entreprises locales).
- **Une nouvelle activité/filière se développe sur mon territoire. Quels sont les enjeux financiers, stratégiques, sociaux et sociétaux ?**
 - Nous évaluons le projet des industriels sur la base des documents communiqués par ces derniers et la pertinence financière des hypothèses retenues : combien d'emplois seront réellement créés, quelle pérennité de l'activité, quelles retombées économiques de l'attribution de subventions

publiques. Nous évaluons également les conséquences sociétales de ces projets (besoin d'infrastructures supplémentaires, besoins de création de filières de formation, etc...).

Le cadre juridique et la désignation de l'expert

► Une mission contractuelle à construire ensemble.

Vos interlocuteurs

DAPHNE LECOINTRE

06 38 45 55 12

daphne.lecointre@pnlconseil.fr

JULIEN PICARD

07 81 81 06 29

julien.picard@pnlconseil.fr

